

Les grossistes en fleurs et plantes en France

Les **218 grossistes** en fleurs et plantes identifiés comme relevant du champ de l'étude:

ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de **855 millions d'euros** dont **93% en produits végétaux**

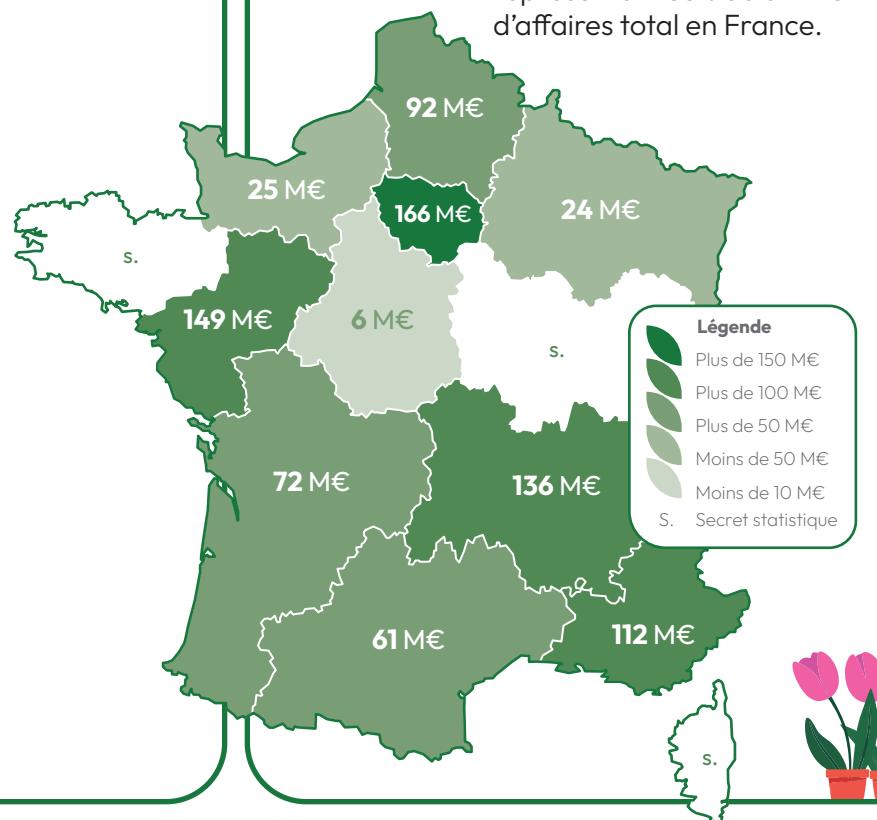
le chiffre d'affaires moyen par entreprise en 2024 s'établit à **3 920 000 euros**

le chiffre d'affaires moyen par ETP est de **342 000 euros**

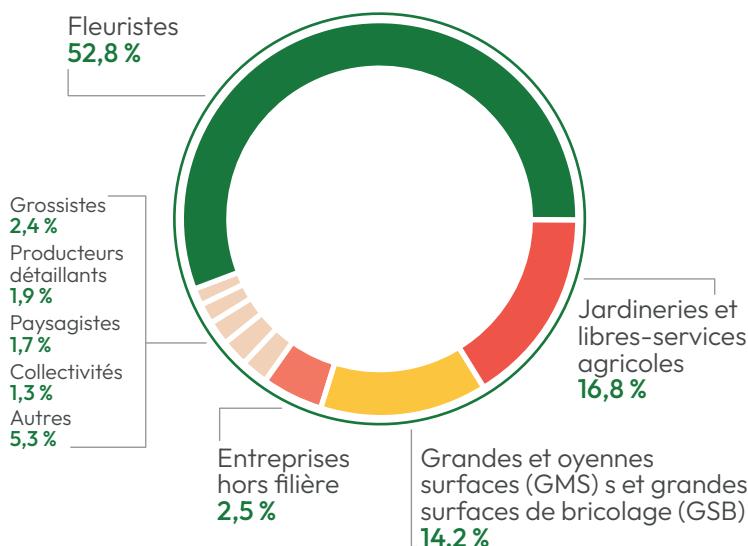
le secteur des grossistes emploie en 2024 environ **2 500 ETP**

Chiffre d'affaires généré par région

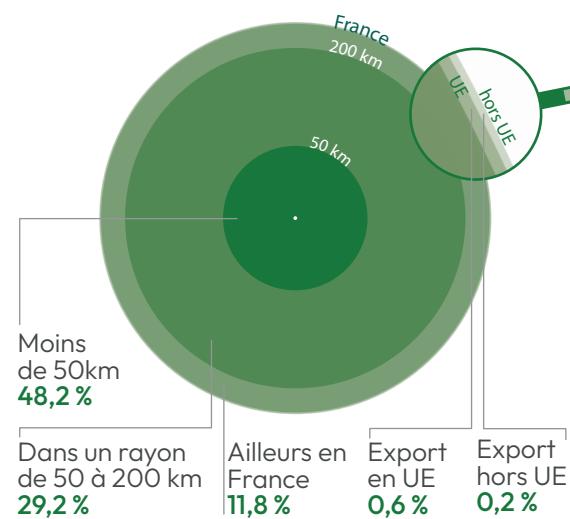
L'Île-de-France, les Pays de la Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes représentent 53% du chiffre d'affaires total en France.



Poids des différents circuits dans le chiffre d'affaires



Poids du chiffre d'affaires réalisé par zone de chalandise



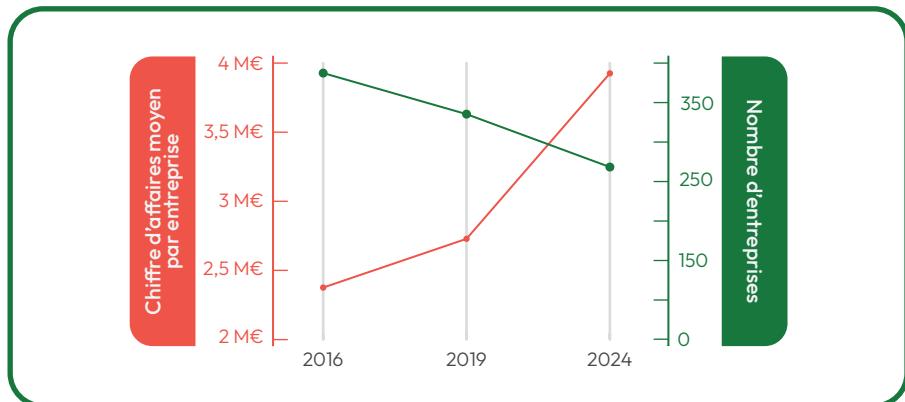
Un secteur marqué par un mouvement de concentration.

On observe la disparition de 67 entreprises depuis 2019, soit une baisse de 24 % du nombre d'acteurs, alors même que le chiffre d'affaires total du secteur a progressé de 78 millions d'euros (+10 %).

La hausse observée du chiffre d'affaires moyen par entreprise (+44 %) masque en réalité une forte hétérogénéité des situations. Elle résulte principalement :

- d'une part, de la **disparition de structures de petite taille**.
- d'autre part, de l'**agrandissement de quelques très grandes entreprises** qui tirent fortement la moyenne vers le haut.

	2016	2019	2024	Variation 2024/2019
Entreprises	337	285	218	-24 %
Chiffre d'affaires moyen par entreprise	2 373 624 €	2 726 473 €	3 923 758 €	+44 %
Chiffre d'affaires	727 398 981 €	777 121 293 €	855 379 142 €	+10 %



	2016	2019	2024	Variation 2024/2016
Effectif cumulé (ETP)	2 624	2 433	2 504	-4,6 %
Effectif moyen (ETP)	7,8	8,5	11,5	+47 %
Chiffre d'affaires moyen par ETP	305 691 €	319 285 €	341 546 €	+11,7 %

Un secteur pourvoyeur d'emplois

- Le secteur des grossistes emploie **2 504 personnes** (équivalent temps plein) en 2024
- Moyenne à **11,5 ETP par entreprise**, en forte croissance depuis 2019 (+35%)
- Le **chiffre d'affaires moyen / ETP croît également de 7%**, s'établissant autour de 342 000 euros par ETP

Quelles perspectives à l'horizon 2030 ?

Si cette dynamique de concentration se poursuivait, plusieurs scénarios pourraient être envisagés :

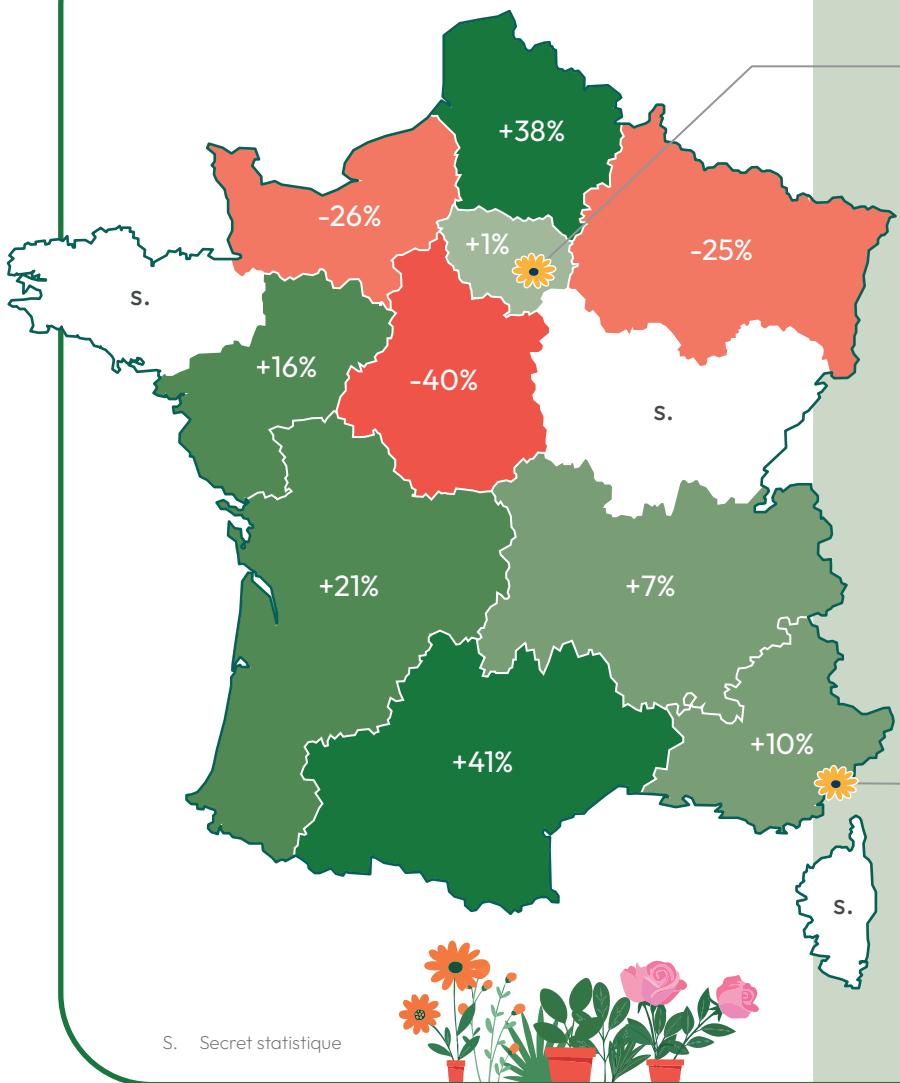
En 2030 :

- le **grossiste type réaliserait un chiffre d'affaires moyen de 6 millions d'euros et emploierait 20 salariés**.
- le secteur compterait **160 entreprises, emploierait 2550 salariés** et générerait un chiffre d'affaires total de **960 millions d'euros**.

Les tendances laissent croire que le chiffre d'affaires total du secteur pourrait dépasser **1 milliard d'euros avant 2035**, et que le secteur pourrait se resserrer autour de **100 entreprises d'ici 2040**.



Evolution du chiffre d'affaires depuis 2019



Un secteur territorialisé

Avec le marché d'intérêt national de Rungis et le marché aux fleurs d'Hyères, l'**Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte d'Azur** sont les régions où l'on trouve le plus de grossistes.

Le marché des grossistes en fleurs et plantes reste **fortement ancré dans les territoires**, malgré la concentration des entreprises.

87 % du chiffre d'affaires est réalisé à moins de 200 km (une part en hausse depuis 2016) et le local domine largement : 39 % du chiffre d'affaires (335 M€) provient de ventes à moins de 50 km des établissements.

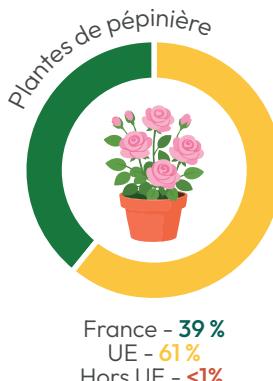
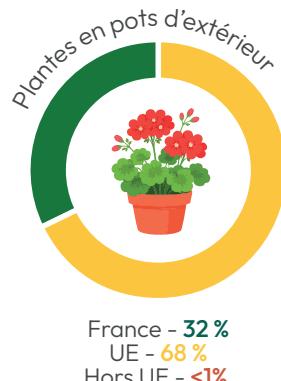
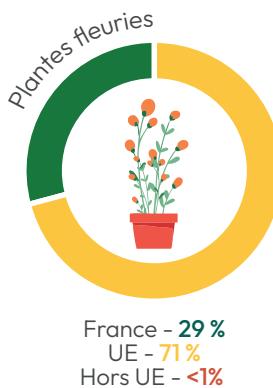
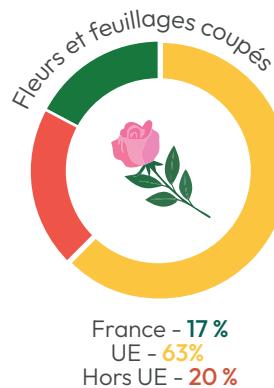
Enfin, si la majorité des régions enregistrent une hausse significative de leur chiffre d'affaires, **trois régions montrent une diminution : Centre-Val de Loire, Normandie et Grand Est**.

Origine des approvisionnements

Pour les fleurs et feuillages coupés :

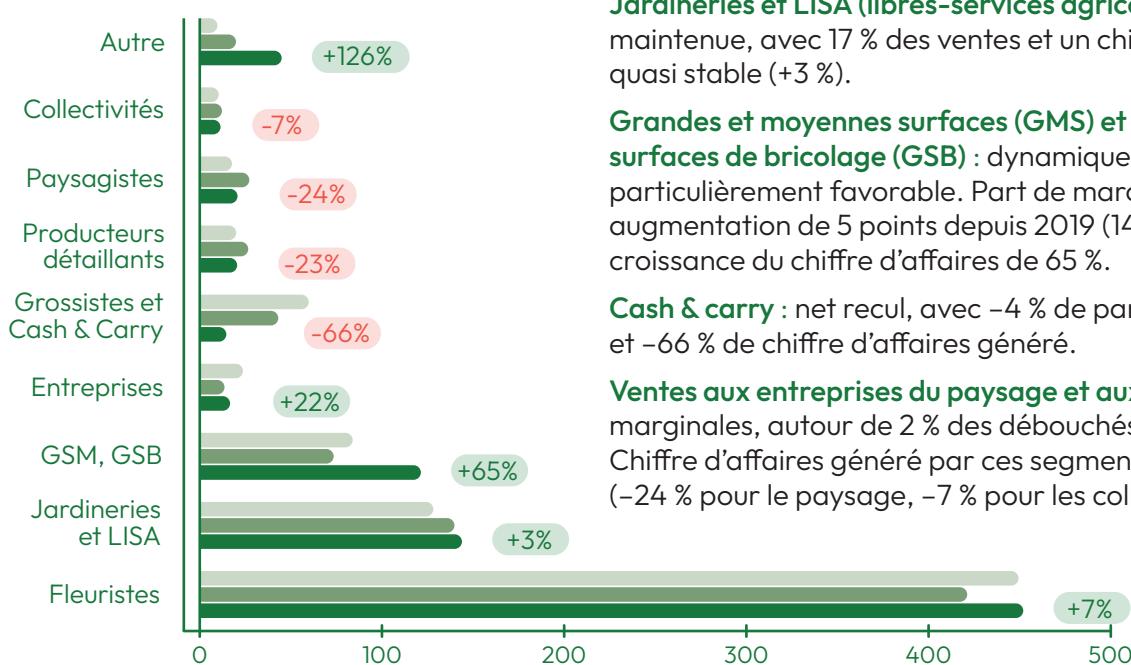
- Approvisionnements diversifiés, couvrant les trois aires géographiques : France, Union européenne et pays tiers.
- Ouverture internationale : 20 % des volumes proviennent directement de pays hors UE, 63 % de l'Union européenne, et seulement 17 % sont d'origine française.
- La part des approvisionnements français est d'ailleurs en recul, puisqu'elle s'élevait à 20 % en 2020.

Les **plantes fleuries, plantes en pots d'extérieur et plantes de pépinière** présentent une part d'origine française plus importante, complétée majoritairement par des importations en provenance de pays de l'Union européenne.



Débouchés par circuit

Fleuristes : circuit qui reste prédominant (53 % des débouchés). Part relative en légère baisse depuis huit ans, mais chiffre d'affaires généré en augmentation de 7 % sur la période, traduisant une certaine résilience du marché des fleuristes.



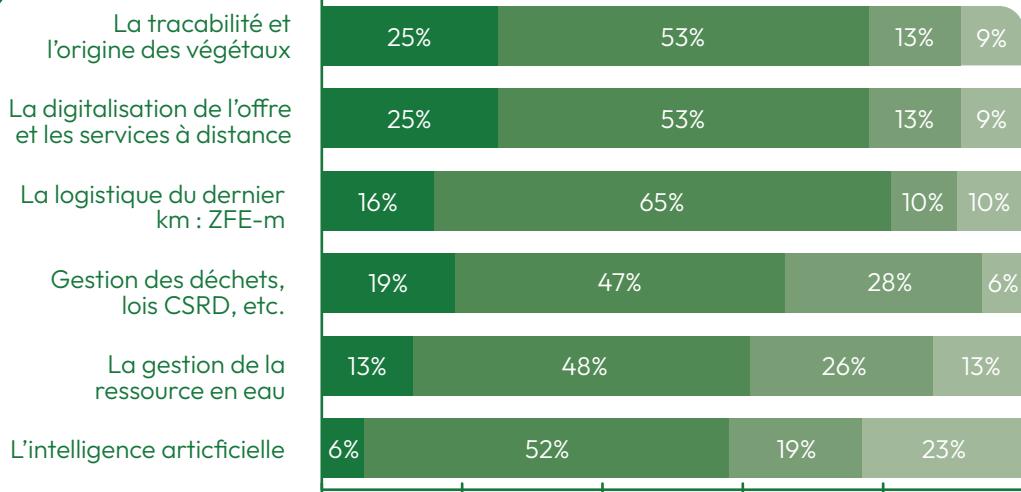
Jardineries et LISA (libres-services agricoles) : position maintenue, avec 17 % des ventes et un chiffre d'affaires quasi stable (+3 %).

Grandes et moyennes surfaces (GMS) et grandes surfaces de bricolage (GSB) : dynamique particulièrement favorable. Part de marché en augmentation de 5 points depuis 2019 (14 % en 2024), croissance du chiffre d'affaires de 65 %.

Cash & carry : net recul, avec -4 % de parts de marché et -66 % de chiffre d'affaires généré.

Ventes aux entreprises du paysage et aux collectivités : marginales, autour de 2 % des débouchés depuis 2016. Chiffre d'affaires généré par ces segments en baisse (-24 % pour le paysage, -7 % pour les collectivités).

Enjeux du secteur



L'enquête confirme les priorités déjà observées en 2019 : **digitalisation de l'offre, services à distance et traçabilité des produits**, sont cités par 78 % des grossistes. Ces enjeux reflètent l'adaptation aux usages numériques et la demande croissante de transparence sur l'origine des végétaux. La **gestion de l'eau** devient également un sujet majeur pour 61 % des entreprises. Enfin, un autre enjeu majeur concerne la **transmission des entreprises**, dans un contexte où l'âge moyen des chefs d'entreprises est désormais de 54 ans : un profil à la fois expérimenté mais vieillissant, qui souligne l'importance du renouvellement générationnel dans les années à venir.

Source : étude des chiffres-clés des grossistes en fleurs et plantes, par AIR coop pour FranceAgriMer et VALHOR. Données de l'année 2024. **Périmètre de l'étude** : entreprises dont l'activité principale ou exclusive est le commerce de gros de fleurs et plantes ornementales, d'intérieur ou d'extérieur, fraîches (fleurs coupées) ou vivantes (plantes en pots), ayant leur siège social en France métropolitaine (DOM exclus). **Contact** : Salomé SENGEL salome.sengel@franceagrimer.fr et Aline HAERINGER aline.haeringer@valhor.fr

Toute publication de ces données doit impérativement être assortie de la mention complète suivante : « Etude AIR coop pour FranceAgriMer et VALHOR ».



VALHOR

TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

